EKIP'
5 bis rue des Chardonnerets
86280 POITIERS
Traitement du 7 nov. 2026 - GemWeb V4.31.7

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Liquidateur

N° 10021*01

Créancier
(Nom, adresse et références)

Mandataire du Créancier
(Nom, qualité, adresse et références)

Débiteur
(N° mandat, nom ou dénomination, adresse, n° RCS ou RM)

51297
L'AUBERGE DE LA COUR D'HENON SARL
2, Avenue de la CEE
86170 CISSÉ

Procédure

Nature du jugement
Liquidation Judiciaire simplifiée

Date du jugement
23 septembre 2026

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

	Créance chirographaire (c'est à dire sans privilège)	Créance privilégiée	Observations (cf. notice § 3)
Montant échu			
Montant à échoir			
Total T.T.C.			

Fait à....., le

Nom et qualité du signataire

.....

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de Euros T.T.C.

Certifié sincère

SIGNATURE

Représentant des créanciers

Liquidateur
EKIP'
Maître Marie-Adéline ROUSSELOT-GÉGOUÉ
5 bis rue des Chardonnerets
86280 POITIERS